

THÈME 4 : POUR LA RENOVATION DU SYNDICALISME

(Rapporteurs : Jean-Paul Beauquier, Guillaume Delmas, Roger Ferrari, Roland Hubert, Matthieu Leiritz, Jean-Jacques Mornettas, Frédérique Rolet, Daniel Robin)

Sommaire

1. INTRODUCTION

- 1.1 « La crise économique et sociale mondiale
- 1.2 « la mise en œuvre de réformes destinées à détruire le modèle social français (...) »
- 1.3 « Cette situation doit pousser le syndicalisme (...) »
- 1.4 « Les derniers congrès du SNES et de la FSU (...) »
- 1.5 « Le lien actifs-retraités (...) »
- 1.6 « favoriser l'émergence de pouvoirs politiques porteurs d'autres choix (...) »

2. LA FSU

- 2.1 Introduction
 - 2.1.1 « La nécessité d'établir un rapport de force social puissant (...) »
 - 2.1.2 « Les résultats des dernières élections professionnelles » (...)
- 2.2 L'avenir de la FSU
- 2.3 Organisation et fonctionnement de la fédération
- 2.4 Règles de fonctionnement de la FSU

3. SNES

- 3.1 État des lieux
- 3.2 Le SNES dans le débat politique
- 3.3 Une communication offensive et cohérente
- 3.4 L'engagement militant
- 3.5 La syndicalisation
- 3.6 La formation syndicale
- 4 . LE SYNDICALISME INTERNATIONAL

1 1. INTRODUCTION

2 • **1.1** La crise économique et sociale mondiale que nous connaissons aujourd'hui
3 se traduit en Europe par des interrogations sur la nature de la construction de cette
4 dernière et ouvre le débat sur les réformes à effectuer. En 2008, la crise était
5 venue des banques mais n'avait pas amené à des réorientations des politiques alors
6 qu'elle procédait bien d'un dérèglement structurel des systèmes économiques
7 européens et américain. L'insuffisance de la demande due notamment à la faiblesse
8 des salaires, le manque d'activité et de compétitivité des économies ont été sources
9 d'un recours grandissant à l'emprunt. La situation produite par l'endettement des
10 États et la spéculation financière a conduit nombre d'entre eux à la crise et
11 l'imposition de plans d'austérité qui n'ont fait qu'aggraver les choses. ~~alors qu'il~~
12 ~~faudrait créer les conditions d'une relance de la croissance par une hausse des~~
13 ~~salaires, une autre politique fiscale, un pôle financier au service du développement~~
14 ~~économique et social.~~

15 • **1.2** En France, la deuxième partie de la mandature de N. Sarkozy aura vu
16 s'accroître la mise en œuvre de réformes destinées à détruire le modèle social
17 français et l'instrumentalisation de la crise financière et économique pour imposer

18 des plans d'austérité de plus en plus drastiques. Les intentions désormais affichées
19 très clairement, notamment par le Premier ministre, de revenir sur le système de
20 protection sociale, l'influence grandissante du grand patronat communiquant aux
21 responsables européens ses projets en termes de flexibilité accrue du travail, le
22 poids des agences de notation sur les politiques nationales, posent corrélativement
23 la question de l'efficacité de l'action syndicale. De larges mouvements de
24 contestation ont eu lieu dans plusieurs pays européens (Grèce, Roumanie, Italie,
25 Espagne, Portugal, Grande Bretagne...) en réaction aux plans d'austérité, mais le
26 syndicalisme européen peine toujours à unifier ses forces pour impulser des actions
27 coordonnées. En France, l'unité syndicale née lors de la lutte contre le projet de
28 réforme des retraites a permis de rassembler des millions de citoyens, toutes
29 générations confondues, dans des manifestations puissantes et nombreuses.
30 Cependant, les divergences sur la stratégie d'action la plus opportune, l'objectif
31 d'associer les salariés des petites entreprises éloignés des structures syndicales ont
32 conduit à un ralentissement du rythme des actions. **L'objectif d'associer les**
33 **salariés des petites entreprises éloignés des structures syndicales a été un**
34 **atout pour l'ampleur du mouvement. mais le manque de continuité entre**
35 **les journées de grève, les divergences sur les revendication et sur les**
36 **objectifs entre les organisations syndicales n'ont pas as permis de faire**
37 **reculer le gouvernement ayant qui avait fait le choix de mépriser l'expression**
38 **émise par les salariés par le biais de leurs organisations représentatives et qui**
39 **avait dénié de dénier tout sens aux mobilisations. L'intersyndicale n'a pas**
40 **placé la riposte à la hauteur de l'obstination du gouvernement. La décision**
41 **prise au préalable de limiter l'action à la période précédant le vote de la loi**
42 **et la volonté de maintenir l'unité à tous prix et les divergences de**
43 **revendications ont constitués des entraves supplémentaires. Le rapport**
44 **de forces a été insuffisant ; le gouvernement a fait passer sa réforme et rendu plus**
45 **difficile à l'avenir l'action syndicale même si le syndicalisme a amélioré son image**
46 **dans l'opinion. En effet l'injustice sociale de la politique de Sarkozy et la**
47 **nécessité d'un autre partage des richesses sont restées ancrées de**
48 **manière durable chez les salariés et dans la population. L'interprofessionnelle**
49 **a perduré mais, fragilisée, elle a été dans l'incapacité de se mettre d'accord sur une**
50 **actualisation de la plate-forme de janvier 2009, s'est peu à peu morcelée, n'a**
51 **proposé depuis l'automne 2010 que des modalités d'action plus symboliques que de**
52 **nature à créer un rapport de forces. Les mouvements comme celui des indignés qui**
53 **contestent les politiques libérales ne se sont pas imposés en France. Les ONG sont**
54 **amenées à pallier de plus en plus de carences des États et suscitent des**
55 **engagements mais sur des questions ciblées. La contestation sociale reste**
56 **présente, dans les entreprises où des luttes pour les salaires et l'emploi sont**
57 **nombreuses, dans l'Éducation où la journée de grève du 27 septembre a rassemblé**
58 **largement, mais l'unification des les organisations syndicales n'ont pas réussi**
59 **à faire converger les luttes des dans différents secteurs de nature à créer un**
60 **puissant mouvement n'a pu se faire.**

61 • **1.3** Cette situation doit pousser le syndicalisme à s'interroger sur plusieurs
62 points et prendre des dispositions pour retrouver un véritable rôle de défense des
63 salariés et de conquête de nouveaux droits ; quelle stratégie construire face à un
64 gouvernement intransigeant faisant fi de la légitimité des acteurs sociaux ?
65 Comment dépasser le stade d'un syndicalisme de l'unité d'action pour aller vers un
66 syndicalisme unitaire de proposition ? Comment penser le rapport au politique dans
67 un contexte préélectoral où s'impose la nécessité d'un projet alternatif ? **Dans la**
68 **dernière année l'inter pro n'a pas su s'accorder sur un projet alternatif à**
69 **celui du gouvernement sur les retraites. Un élargissement à la protection**
70 **sociale à la question de la dette, aux salaires et aux pensions n'a as été**

71 **possible. Face à l'intransigeance du gouvernement, les salariés aspirent à**
72 **des appels unitaires, mais ils attendent aussi que les organisations**
73 **syndicales proposent des plateformes unitaires crédibles reposant sur un**
74 **projet social partagé. La divergence entre ceux dont l'orientation est**
75 **l'accompagnement des politiques gouvernementales et ceux dont**
76 **l'orientation est la transformation sociale a constitué un obstacle à ces**
77 **objectifs. Ces débats n'ont pas été portés parmi les salariés.** La situation
78 actuelle, celle d'un tournant pour notre modèle de société, doit conduire à une
79 accélération de la réflexion sur la façon de rassembler les salariés, de rendre le
80 syndicalisme plus apte à porter l'intérêt général, de renouveler la façon de penser
81 le rapport au politique. Il faut réfléchir à la forme et aux structures d'un nouvel
82 outil syndical.

83 • **1.4** Les derniers congrès du SNES et de la FSU avaient écarté la piste de la
84 confédéralisation, acté les limites de l'élargissement aux autres versants de la FP,
85 jugé nécessaire la construction d'un nouvel outil syndical avec les autres
86 organisations syndicales partageant notre conception d'un syndicalisme de
87 transformation sociale, unitaire, de lutte et démocratique dans son fonctionnement.
88 L'insuffisante appropriation collective de ce mandat de la FSU n'a pas permis de
89 créer une véritable dynamique de mise en œuvre ; il s'agit d'analyser plus finement
90 les causes de cette situation : ~~attachement à un syndicalisme de métier dont~~
91 ~~certain craignent la perte d'identité ? Sens du mandat nécessitant davantage~~
92 ~~d'explicitations ? Crainte de la dilution voire la disparition de pratiques constitutives~~
93 ~~du syndicalisme porté par la FSU ? Méfiance par rapport à des organisations~~
94 ~~syndicales qui peuvent apparaître parfois comme des concurrents trop agressifs ?~~
95 **La volonté politique FSU n'a pas été suffisamment partagée par la CGT et**
96 **Solidaires. Les thèmes des colloques nationaux ont connu des**
97 **engouements divers et n'ont pas réussi à impulser une dynamique parmi**
98 **les militants locaux des 3 organisations. Le concept de nouvel outil**
99 **syndical reste abstrait, voire incompréhensible pour la quasi totalité des**
100 **militants. Les initiatives locales sont restés rares et d'ampleur réduite. Les**
101 **actions communes se sont limitées au stade intersyndical classique**
102 **reposant sur des plateformes ponctuelles. Vu du terrain, les militants du**
103 **SNES restent dubitatifs sur la démarche.**

104 Dans tous les cas, il faut impulser le débat plus largement qu'actuellement, garder
105 notre objectif prioritaire de défense des salariés en pensant les revendications de
106 façon collective et en agissant pour la transformation sociale. Le contexte
107 économique et politique nécessite de se saisir de questions transversales pour
108 construire des initiatives communes sur l'emploi, les salaires, les services publics...
109 D'ores et déjà, les organisations patronales se sont mises en ordre de bataille et
110 ouvrent largement les questions des formes du travail, de la rémunération des
111 salariés, du financement et du contenu de la protection sociale. La question du
112 champ d'intervention de l'État est également posée par les libéraux ; tout cela rend
113 impératif une réponse coordonnée des organisations syndicales. **Le renforcement**
114 **des convergences, quitte à faire des choix parmi les organisations**
115 **syndicales, est une nécessité.** La problématique des alliances et de la stratégie
116 s'impose également du fait des nouvelles règles de représentativité. En 2013, la
117 mesure de la représentativité aura pour effet de fixer la liste des organisations
118 représentatives au niveau national ; déjà, dans la Fonction Publique, les récentes
119 élections qui n'ont pas permis de faire émerger clairement un type de syndicalisme
120 peuvent faire bouger certains équilibres et pratiques ; il est certain qu'il faudra
121 anticiper et développer le débat avec l'ensemble des syndiqués si le SNES et la FSU
122 veulent peser sur le cours des choses et rester maîtres de leurs choix.

123 • **1.5** Le lien actifs-retraités est un élément statutaire de la FP et du Code des

124 Pensions. 15 millions de retraités, 3,4 millions de pensionnés FP : il est crucial pour
125 le syndicalisme tout entier d'intégrer les salariés à la retraite.

126 Le choix fait par le SNES et la FSU d'organiser les retraités aux côtés des actifs et
127 dans les mêmes structures témoigne de la communauté d'intérêts entre eux ; pour
128 maintenir l'adhésion des retraités, **il convient de leur proposer un militantisme**
129 **en fonction de la diversité de leurs aspirations à s'engager dans des**
130 **actions en lien avec les actifs, mais** aussi de prendre en compte les spécificités
131 de leur situation au-delà de la période professionnelle (rupture avec la FP pour
132 l'évolution des pensions, **protection sociale** etc.). La FGR-FP réunit les adhérents
133 retraités du SNES et ceux de la plupart des syndicats nationaux de la FSU, de
134 l'UNSA, de FO, de Solidaires ; le SNES y assume des responsabilités dans les
135 différentes instances ; ~~la FGR-FP participe à l'intersyndicale des UCR. Cette~~
136 ~~dimension unitaire originale ne doit-elle pas être prise en compte dans la réflexion~~
137 ~~globale du SNES et de la FSU sur l'avenir du syndicalisme ?~~ **La FGR est une**
138 **association qui n'offre pas de garanties suffisantes quant à l'engagement**
139 **syndical dont le centre de gravité doit rester au sein du SNES et de la FSU.**

140 • **1.6** Enfin, face aux réponses coordonnées des dirigeants actuels, favoriser
141 l'émergence de pouvoirs politiques porteurs d'autres choix que ceux de la mise à
142 mal des acquis sociaux est nécessaire ; cela ne se fera pas sans mobilisation des
143 travailleurs dans les différents pays et sans projet alternatif pouvant nourrir les
144 programmes des partis progressistes se présentant au suffrage. **Le SNES et la**
145 **FSU continueront à apporter leur soutien aux luttes des populations mises**
146 **à mal par la « crise », à l'image du soutien de La FSU au peuple grec** La
147 période de campagne électorale qui s'ouvre en France doit être l'occasion de
148 renforcer le travail entrepris auprès des partis poli- tiques pour faire avancer nos
149 propositions en matière de fiscalité, emploi, conception de la Fonction Publique,
150 protection sociale, pouvoir d'achat... de porter tout particulièrement notre projet
151 éducatif. Ce contexte renvoie également à la question des orientations et actions du
152 syndicalisme européen et international unitaire, et à la nécessité de développer son
153 poids, son influence, sa reconnaissance. ~~C'est avec cet objectif que le SNES~~
154 ~~continue de défendre la demande d'adhésion de la FSU à l'ISP, la CES et la CSI.~~

155 **2. FSU**

156 • **2.1 Introduction**

157 **2.1.1** La nécessité d'établir un rapport de force social puissant est apparue encore
158 plus décisive ces dernières années face à une politique d'une rare agressivité,
159 ~~remettant en cause des éléments essentiels du pacte social~~ **démantelant les**
160 **acquis sociaux** et de plus aggravée par le contexte de crise que nous vivons. La
161 FSU a un rôle important à jouer, elle l'a montré dans le cadre de l'intersyndicale
162 interprofessionnelle et dans la fonction publique de l'État. En effet, les effectifs de
163 personnels des secteurs dans lesquels la FSU est largement représentative sont
164 importants et lui donnent un poids particulier dans ses liens avec les
165 confédérations. **Cette situation lui confère une responsabilité. Cependant elle**
166 **a besoin d'alliances, d'autant que, même là où elle est très forte, les**
167 **salariés aspirent à l'unité.** Son renforcement dans ces secteurs reste une
168 nécessité. Cependant son implantation et sa représentativité dans l'Éducation
169 nationale ne peuvent faire oublier ses limites liées à une représentativité **loin**
170 **d'être homogène : elle est implantée** essentiellement dans la fonction publique
171 ~~de~~ **d'État, faiblement** sur l'ensemble des **trois** ~~la~~ **fonctions** publiques, inexistante

172 ailleurs. Cette situation entrave sa capacité à peser sur toutes les questions qui
173 concernent les salariés, l'empêche de contribuer plus fortement à la construction
174 d'actions en continu, touchant tous les secteurs.

175 **2.1.2** Les résultats des dernières élections professionnelles confirment cette
176 nécessité. Certes, la FSU a conservé son poids relatif dans l'Éducation nationale,
177 mais les problèmes de participation liés pour beaucoup aux conditions de scrutin
178 (calendrier, modalité de vote, **vote électronique...**) **ajoutées aux difficultés**
179 **d'identification de la FSU aux yeux d'un certain nombre d'électeurs du**
180 **SNES** l'ont conduite à perdre sa première place dans la fonction publique de l'État.
181 Cela traduit bien la fragilité de la FSU dont l'essentiel des forces se concentre sur
182 un ministère **et met en évidence le manque de liens réciproques entre les**
183 **syndicats nationaux ainsi qu'entre syndicats nationaux et fédération.** Si le
184 syndicalisme de métier est légitimé par ces élections, nous devons nous interroger
185 sur une exigence des personnels à exprimer aussi, par leur vote, une meilleure
186 prise en compte de leurs aspirations sur des sujets qui dépassent le cadre de leur
187 métier et sur lesquels la FSU n'a pas le poids et le champ d'intervention suffisants
188 en terme de représentativité.

189 • **2.2 L'avenir de la FSU**

190 **2.2.1** La « loi sur le dialogue social » réorganise et structure le dialogue social de
191 façon ~~plus rigoureuse,~~ donnant à chaque organisation syndicale un poids
192 proportionnel aux résultats des élections, ce qui constitue un élément déterminant,
193 en particulier dans le cadre des accords négociés. L'éparpillement de la
194 représentativité syndicale dans la fonction publique, singulièrement dans la FPE, ne
195 peut conduire qu'à des difficultés accrues pour construire rapidement un rapport de
196 force de nature à peser sur les choix gouvernementaux et donc à un
197 affaiblissement de l'efficacité du mouvement syndical. Le changement des règles de
198 représentativité a conduit plusieurs organisations syndicales à rechercher, avec plus
199 ou moins de succès, des alliances voire des rapprochements structurels. Ce
200 processus est loin d'être terminé et la FSU ne peut rester spectatrice du
201 remodelage du paysage syndical **et doit concrétiser ses mandats.**

202 **2.2.2** En effet si la légitimité de la FSU est reconnue, si elle est écoutée dans
203 nombre de domaines (Éducation, avenir de la fonction publique, place et rôle de
204 l'État, avenir et rôle des services publics), **mais parce qu'elle apparaît comme**
205 **ayant un champ limité et qu'elle ne prétend pas être une organisation**
206 **interprofessionnelle, elle est le plus souvent tenue à l'écart des lieux** ~~elle se~~
207 ~~trouve le plus souvent formellement absente de toutes les discussions,~~ de toutes
208 les négociations sur des sujets pourtant essentiels pour les personnels qu'elle
209 représente (protection sociale, retraites, retraités, questions liées aux enjeux des
210 politiques économiques, environnementales et sociales). Cela affaiblit sa capacité à
211 défendre ses orientations mais aussi à peser réellement sur ces choix.

212 **2.2.3** C'est en ce sens qu'aujourd'hui la voie de l'autonomie a atteint ses limites et
213 doit être dépassée. Il nous faut donc approfondir la démarche entreprise depuis le
214 dernier congrès de la FSU et aller au-delà de ce qui a été fait (colloques par
215 exemple). **En effet, la FSU en saisissant simultanément la CGT d'une part et**
216 **l'Union Solidaires d'autre part a ouvert une phase de rapprochement. Il**
217 **s'agit de proposer un processus de confrontations, d'actions, de réflexions**
218 **susceptibles de redonner confiance à tous les salariés dans l'action**
219 **collective pour des victoires syndicales. Ce processus de réflexion entre les**
220 **organisations syndicales ne doit pas être une affaire technique, c'est**
221 **pourquoi il** † nous faut à la fois construire des collaborations plus effectives et en

222 même temps éviter des démarches qui pourraient être perçues comme des
223 manœuvres d'appareils dont le seul objectif serait leur survie.

224 **Poser la question de recomposition syndicale sans évoquer le contenu de**
225 **cette unité serait donc voué à l'échec. Notre objectif est donc d'abord celui**
226 **de l'émergence d'un nouvel outil syndical de transformation sociale et de**
227 **lutte à vocation majoritaire, qui s'oppose aux logiques d'accompagnement**
228 **et d'adaptation aux réformes libérales.**

229 Le SNES propose :

230 • de développer au plus proche du terrain, par le biais de stages syndicaux et/ou
231 d'heures d'information syndicales, des débats **multiformes** avec les syndiqués et
232 plus largement avec l'ensemble des personnels sur les perspectives de construction
233 d'un nouvel outil syndical ~~qui n'aurait de sens que si la CGT en était partie~~
234 ~~prenante~~ **mais aussi sur la structuration syndicale et son fonctionnement.**
235 **Le débat avec les personnels, ne peut être l'œuvre du seul SNES ou de la**
236 **FSU. Il doit être aussi conduit avec toutes les forces qui s'engagent dans**
237 **ce processus;**

238 • de développer des initiatives et actions communes tant au niveau national que
239 local ;

240 • de développer, **à tous les niveaux** ~~au niveau national~~, le travail en commun
241 **et régulier** sur tous les dossiers dans le cadre de groupes thématiques qui doivent
242 conduire à l'élaboration de mandats communs, donc d'expressions communes dans
243 les différentes instances ~~de concertation~~, les médias et dans le cadre de l'action
244 syndicale ;

245 • ~~de construire un travail commun et régulier au niveau des structures~~
246 ~~départementales et régionales qui doit trouver une traduction dans le cadre des~~
247 ~~différentes instances (CESER, CT).~~

248 Il s'agit bien d'abord de construire une mutualisation des réflexions et de l'action
249 syndicale pour l'ensemble des questions relevant du champ syndical, dans le but
250 d'une meilleure efficacité et d'une meilleure prise en compte des aspirations de
251 l'ensemble des salariés. Il est clair que si cette démarche a tout son sens dans la
252 fonction publique, elle ne peut se limiter à ce seul secteur et doit donc concerner
253 l'ensemble du champ interprofessionnel.

254 Le SNES proposera ces mandats lors du prochain congrès de la FSU **afin de**
255 **donner un nouvel élan concret à notre démarche. Cependant, dans l'esprit**
256 **des mandats du Snes (Perpignan) et de la FSU (Lille), le Snes proposera**
257 **de relancer ce processus au plus tôt.**

258 • **2.3 Organisation et fonctionnement de la fédération**

259 **2.3.1** L'organisation de la FSU comme fédération de syndicats nationaux **basé sur**
260 **le fonctionnement de courant de pensées et sections départementales** reste
261 totalement pertinente. ~~Les~~ **Si les** mandats fédéraux doivent se nourrir des positions
262 des syndicats nationaux, ~~ils~~ **ils** ne doivent pas être en contradiction avec ceux des
263 syndicats nationaux dans leur champ de responsabilité sans être, pour autant, la
264 simple juxtaposition des mandats des différents syndicats **mais bien de**
265 **correspondre à une mutualisation des réflexions de l'ensemble des**
266 **syndicats.** La Fédération joue un rôle essentiel pour susciter les débats, pour
267 rechercher des synthèses, pour sensibiliser à la nécessité de surmonter les
268 désaccords. Elle a aussi la lourde responsabilité d'élaborer et de mettre en débat
269 des positions fédérales sur les sujets transversaux. Les difficultés rencontrées dans
270 la construction de certains mandats (par exemple sur certains points concernant la
271 formation des maîtres, **l'évaluation des compétences**) ne doivent pas conduire à
272 une remise en cause de ces principes essentiels de notre fédération.

273 **2.3.2** La campagne et le suivi des élections professionnelles aux CT des différents

274 ministères ont été construits par les syndicats nationaux concernés par chaque CT,
275 comme ce fut le cas auparavant pour les élections dans les DDI et aux CT des
276 conseils généraux et régionaux. Dans l'Éducation nationale le groupe des 10
277 syndicats nationaux a ~~su construire~~ **construit** les listes au CTM et aux CTA, **piloté**
278 **l'élaboration des listes aux CTA** et **a essayé de** mener une campagne articulant
279 syndicalisme de métier et développement de thématiques plus transversales. C'est
280 bien dans cette voie qu'il faut poursuivre pour les prochaines élections. **L'exigence**
281 **d'un retour du vote à l'urne dans chaque EPLE est un préalable pour le**
282 **SNES.** Pour autant, des progrès doivent être faits vers une meilleure articulation
283 **coordination** entre ~~la campagne des~~ **les** syndicats nationaux et la campagne
284 fédérale **fédération est indispensable** : ~~7, dans une association plus effective des~~
285 forces fédérales, au niveau local et dans une plus grande implication de la
286 fédération **notamment** dans les secteurs où les syndicats de la FSU ont besoin
287 d'une aide importante.

288 **Depuis les élections, ministère et rectorat se sont évertués à vider de leur**
289 **contenu les nouvelles compétences données aux CT suite aux accords de**
290 **Bercy et cela en totale en contradiction avec le décret d'application. Dans**
291 **chaque académie, des modalités de réaction à cette volonté politique ont**
292 **été prises de manière désordonnée, avec des modalités différentes sans**
293 **aucune coordination. Vu du ministère, le bilan de l'action de la FSU dans**
294 **les CT est loin d'être cohérent. Les 10 SN de l'éducation au sein de la FSU,**
295 **doivent en faire le bilan et analyser cette situation afin de proposer une**
296 **position et des modalités d'action cohérentes aux différents CT, du**
297 **ministère aux départements, en passant par les académies.**

298 **2.3.3** Le dernier congrès de la FSU a décidé de la mise en place d'un secrétariat
299 national afin de renforcer l'exécutif de notre fédération. Cette instance a su allier un
300 ancrage fort de la quasi-totalité de ses membres dans leur syndicat national, tout
301 en permettant de dégager des forces militantes pour le suivi quotidien et la
302 préparation de différents dossiers essentiels. Le SNES tire un bilan positif du
303 fonctionnement du secrétariat national de la FSU durant ces deux dernières années.

304 **2.3.4** La création des sections fédérales des retraités (SFR-FSU) a donné une
305 **nouvelle** dimension fédérale au syndicalisme des retraités. Elle leur a permis
306 **permettant** de ~~participer aux actions des USR, de siéger dans des CODERPA,~~
307 d'avoir une expression propre. Pourtant leur place dans les instances fédérales **de**
308 **la FSU,** malgré le potentiel d'adhésions et de militantisme qu'elles représentent,
309 demeure aléatoire et insuffisante. Comment faire que leur reconnaissance interne
310 soit manifeste et facilite leur efficacité ? Comment améliorer les relations entre les
311 SFR et la structure nationale ? ~~Nous devons continuer d'exiger la participation de la~~
312 ~~FSU dans l'intersyndicale des retraités regroupant les UCR CGT, CFDT, CFTC, CGC,~~
313 ~~FO, ainsi que l'UNSA et la FGR-FP.~~ **Les SFR-FSU, participent au niveau local,**
314 **aux actions des USR et siègent dans quelques CODERPA. Cette**
315 **reconnaissance n'ayant pas été obtenue aux niveaux régional et national,**
316 **nous devons continuer d'exiger la participation des SFR-FSU, dans le**
317 **groupe de l'intersyndicale des retraités : UCR (CGT, CFDT, CFTC, CGC, FO),**
318 **UNSA et l'association FGR-FP.**

319 **2.3.5** La mise en place des conseils fédéraux régionaux était indispensable. Ces
320 conseils ont permis de donner une lisibilité régionale à la FSU tout en permettant la
321 construction démocratique de mandats fédéraux sur les dossiers régionaux, à un
322 moment où ce niveau géographique voit ses responsabilités croître, en particulier
323 dans la définition des politiques publiques locales. ~~Faut-il revoir le mode de~~
324 ~~fonctionnement des CFR ? Faut-il revoir leur place dans le fonctionnement et dans~~
325 ~~les instances de la fédération ?~~ **Pour que le CFR soit représentatif, il est**

326 **indispensable d'articuler son fonctionnement avec ceux des différents**
327 **CDFD de la région. Ainsi, les CDFD et les SN doivent mandater leurs**
328 **représentants aux CFR. Pour cela, le débat sur les questions régionales doit**
329 **être porté dans les SD-FSU comme dans les CAA du SNES en outre, les**
330 **ordres du jour et les comptes rendus des CFR doivent être connus et**
331 **diffusés. L'instance délibérative de base de la FSU doit rester le CDFD, les**
332 **CFR gardent des compétences uniquement limitées au niveau régional.**
333 **L'existence d'instance au niveau académique (CTA, CHSCT ...) nécessite**
334 **des outils de communication (listes, site...) des documents, des**
335 **déclarations, des comptes rendus des réunions afin d'augmenter la**
336 **cohérence entre les actions, et prises de position académiques (voire**
337 **interacadémiques) et les actions et prises de position départementales.**

338 **2.3.6** Notre fédération de syndicats nationaux repose par son fonctionnement
339 interne sur **la force des SN en responsabilité de leur champ**
340 **d'intervention, ancrés sur les lieux de travail**, les sections départementales **au**
341 **plus près du terrain et sur la reconnaissance de la diversité des**
342 **orientations à travers les courants de pensée, combinée à la recherche de**
343 **convergences.** Le maintien indispensable de cet équilibre conduit à des difficultés
344 de construction des instances fédérales afin de ne pas trop s'éloigner du principe
345 « un syndiqué, une voix ». La réorganisation de la composition du CDFN a permis
346 de construire un équilibre acceptable entre toutes ces contraintes. ~~La composition~~
347 ~~actuelle du BDFN, avec l'arrivée de nouveaux syndicats, pose aujourd'hui un~~
348 ~~sérieux problème. Le SNES qui représente 39,5 % des syndiqués, représente 7 %~~
349 ~~des voix dans la partie du BDFN réservée aux syndicats nationaux. La composition~~
350 ~~du BDFN doit être revue dans le même esprit que celle du CDFN~~ **Dès qu'une**
351 **question fait débat au sein de la FSU, c'est le CDFN qui est l'instance**
352 **délibérative appropriée.**

353 **2.3.7** Le rôle de la FSU est de favoriser le travail des militants
354 **départementaux des différents syndicats nationaux. Il faut mieux répartir**
355 **les fonctions de chacun, impliquer les jeunes militants au fonctionnement**
356 **fédéral, avoir des moyens (décharges) pour dégager du temps à**
357 **l'implication des militants. Cela nécessite avant tout une volonté politique.**

358 **2.4 Règles de fonctionnement de la FSU**

359 **2.4.1** ~~Dès lors qu'il s'agit de valider une orientation ou une proposition élaborée, la~~
360 **La** règle de la majorité qualifiée à 70 % reste pertinente, car, ~~dans de tels cas, en~~
361 ~~l'absence de cette majorité, aucun mandat, aucune décision n'est effectivement~~
362 ~~adoptée, ce qui impose de nouvelles réflexions collectives en particulier lorsque la~~
363 ~~proposition a recueilli plus de 50 % des voix. Mais il y a des cas où la mise en~~
364 ~~œuvre de cette règle conduit à une absurdité et un manquement grave à la~~
365 ~~démocratie puisque c'est alors, dans ces cas, la position qui a retenu le moins de~~
366 ~~voix qui devient la position fédérale. C'est ce qui s'est passé pour le vote~~
367 ~~concernant la signature par la FSU du protocole d'accord sur les non-titulaires.~~
368 **Nous devons améliorer notre mode d'élaboration des mandats en**
369 **développant le travail commun des différentes composantes de la FSU (SN,**
370 **SD et courants de pensée)** ~~Le SNES proposera une modification statutaire au~~
371 ~~prochain congrès de la FSU : « lorsque l'application de la majorité qualifiée à 70 %~~
372 ~~conduirait à valider comme position fédérale la position ayant recueilli le moins de~~
373 ~~voix, la majorité qualifiée est abaissée à 50 % ». Enfin la majorité qualifiée à 70 %~~
374 ~~des suffrages exprimés, associée au décompte en suffrage exprimés des~~
375 ~~abstentions, revient à compter les abstentions en contre et exiger une majorité de~~
376 ~~fait bien supérieure. Ne faut-il pas ne prendre en compte que les « pour » et les~~

377 « contre » dans le décompte des voix pour l'application de la majorité qualifiée à
378 70 % ?

379 3. SNES

380 • 3.1 État des lieux

381 **3.1.1** Comme toutes les organisations syndicales, le SNES est confronté à une
382 situation difficile qui résulte de multiples facteurs : des attaques sans précédent de
383 la part d'un pouvoir qui fait du passage en force contre les forces sociales un axe
384 idéologique, une situation économique désastreuse, un sentiment d'impuissance qui
385 se développe dans une partie de la population parfois accentué par l'impression
386 d'absence d'alternatives... Par ailleurs la faiblesse des rémunérations, les difficultés
387 croissantes dans l'exercice des métiers de l'éducation et les résultats insuffisants
388 (important écart entre performances les plus élevées et les plus faibles par
389 exemple...) du système éducatif français qui induisent de fortes interrogations sur
390 ses missions, peuvent pousser une partie des personnels à la recherche de
391 solutions personnelles ou locales plutôt que dans la lutte collective. Dans un tel
392 contexte, le SNES, malgré la confiance qui lui a été renouvelée lors des élections
393 professionnelles d'octobre 2011, a du mal à faire partager l'idée que ses exigences
394 de démocratisation ne sont pas utopiques et à entraîner dans l'action la majorité
395 des personnels. **Il en garde la capacité et doit rester à l'écoute des
396 personnels pour relayer les différentes mobilisations dans le but
397 d'organiser leur convergence** Les taux de syndicalisation des stagiaires au cours
398 de l'année 2010-2011 montrent pourtant qu'il est capable, lorsqu'il articule action
399 revendicative et réponses aux questions quotidiennes, d'apparaître aux yeux des
400 personnels comme la référence syndicale dans le second degré et de mener une
401 campagne médiatique efficace.

402 **Le SNES est beaucoup moins présents dans les médias qu'il y a quelques
403 années, cela nous est régulièrement reproché par nos collègues. Même si il
404 existe une censure de fait, à l'encontre de notre syndicat notamment,
405 notre apparition dans les médias doit être une lutte quotidienne.**

406 **3.1.2** La question de la stratégie et des alliances va se poser de façon centrale
407 dans les mois à venir, et dépendra largement des résultats des élections
408 présidentielles et législatives. Dans l'immédiat le SNES, en tant qu'organisation
409 majoritaire du second degré, a la responsabilité d'interpeller les candidats à ces
410 élections, aux niveaux national et local, sur la base de son projet éducatif et de
411 transformation sociale, et des aspirations qui sont celles de nos professions.

412 **3.1.3** Le gouvernement avait pris des engagements en matière de moyens
413 syndicaux lors des discussions liées à la loi sur le dialogue sociale. Force est de
414 constater que la situation actuelle en est loin. S'agissant des moyens syndicaux des
415 menaces importantes continuent de peser à moyen terme visant à les diminuer
416 dans l'Éducation nationale déjà pourtant considérablement défavorisée. Rien n'est
417 amélioré en matière de prise en charge par l'État des locaux syndicaux. Le SNES,
418 avec la FSU continuera d'exiger que les engagements en matière de moyens
419 syndicaux soient respectés et que les mesures prises aillent dans le sens du
420 développement des droits syndicaux des personnels et des organisations
421 syndicales, ainsi que des moyens humains et matériels pour les exercer.

422 • 3.2 Le SNES dans le débat politique

423 Le rapport du syndicalisme aux partis politiques est une composante de son rapport
424 au politique. Le SNES doit poursuivre le travail engagé depuis le dernier congrès
425 dans ses relations avec les partis politiques : interpellations, organisation de
426 débats... Il s'agit, en portant les revendications et exigences des personnels, de
427 peser sur les programmes des organisations politiques et sur le débat public trop
428 souvent enfermé dans des schémas stéréotypés, qu'il faut combattre, sur
429 l'éducation (autonomie, rigidité et obsolescence des statuts, école du socle,
430 inefficacité du service public d'orientation...) ou sur l'économie (réduction des
431 dépenses de l'État, ouverture au privé de missions relevant aujourd'hui de l'État ou
432 plus largement du service public...). L'organisation de l'État et les pouvoirs accrus
433 des collectivités locales imposent que cette démarche soit mise en œuvre tant aux
434 niveaux régional et départemental qu'au niveau national. Elle doit reposer sur
435 plusieurs piliers : transparence, souci intransigeant de l'indépendance syndicale,
436 respect des prérogatives de chacun des partenaires.

437 Elle doit être articulée avec l'élaboration de nos analyses et revendications, la
438 mobilisation des collègues et les campagnes d'opinion qui doivent être développées.
439 Les relations avec les médias doivent permettre une plus grande visibilité dans
440 l'opinion publique du SNES, de ses revendications et de sa représentativité.

441 **Les journalistes fonctionnent dans l'urgence, demandent des réponses**
442 **immédiates, nos communiqués sont parfois tardifs et paraissent quand le**
443 **fait est déjà sorti de l'actualité, ou alors ne sont pas repris.**

444 **Les médias recherchent à un instant t, des caricatures, de la forme et peu**
445 **de fond, nous le savons. Même si nous devons garder une déontologie,**
446 **nous devons tenir compte de ce nouveau fonctionnement des médias, car**
447 **les politiques le maîtrisent parfaitement. C'est pourquoi, nous devons établir**
448 **une « banque d'intervenants potentiels » acceptant d'intervenir dans les**
449 **médias, acceptant d'être porteurs de nos mandats.**

450 Le SNES doit poursuivre **et amplifier** son travail commun avec les organisations de
451 parents d'élèves, de lycéens, les mouvements pédagogiques, sous toutes les
452 formes permettant de construire des revendications et des actions communes.

453 • 3.3 Une communication offensive et cohérente

454 Les outils de communication sont nombreux et utilisés à tous les niveaux du SNES :
455 publications papier régulières ou hors série, sites Internet, lettres flash,
456 communiqués de presse et présence dans les médias, expérimentation des réseaux
457 sociaux...

458 Dans la poursuite du travail déjà effectué, il faut rechercher une plus grande
459 cohérence dans une stratégie plus clairement définie du point de vue des outils
460 utilisés, des objectifs recherchés et des publics visés. Cette réflexion doit se
461 construire sur une analyse des demandes et des besoins des différents publics
462 (médias, syndiqués, militants, **professions de notre champs de**
463 **syndicalisation**, acteurs politiques...), et aussi de l'impact des différents outils et
464 enfin des évolutions liées à la société de communication.

465 ~~Menée conjointement au niveau national et académique, elle pourrait gagner à~~
466 ~~s'appuyer sur un regard extérieur et professionnel (sondages, études de lectorat,~~
467 ~~conseils en communication...).~~

468 **IL est nécessaire de mieux coordonner les communications au plan**
469 **national, académique et départemental tant à l'externe qu'à l'interne. A**
470 **l'interne, trop souvent les messages Internet se chevauchent et se**
471 **multiplient lassant les syndiqués ou les secrétaires de S1. Il paraît**
472 **nécessaire de donner la priorité à la relation directe S1/S2 et de mettre à**
473 **disposition des S1 et des syndiqués des outils pratiques (fiches**
474 **thématiques sur l'action, affiches). Un groupe de travail S2/S3/S4 pourrait**
475 **traiter de ces problématiques Il convient aussi de mieux partager les**

476 **outils existants pour éviter que chaque S2 ou S3 réinvente seule dans son**
477 **coin.**

478 Quatre enjeux s'imposent :

- 479 • la réactivité par rapport à l'actualité ;
- 480 • l'adaptabilité dans le choix des outils et des formes de communication ;
- 481 • la visibilité du SNES ;
- 482 • la cohérence et la complémentarité entre les supports utilisés pour la
- 483 communication.

484 À ce titre, la question de la complémentarité des publications papier avec la
485 communication numérique est centrale. La communication numérique est plus
486 adaptée au besoin de réactivité face à l'actualité, **à condition qu'elle soit lue**,
487 tandis que la publication papier permet des analyses plus fouillées, des « retour
488 sur », des pistes de réflexion...

489 Ainsi, la stratégie de communication pourrait s'organiser autour de trois axes :

490 1. Refonder le site pour faire une place plus grande, sinon centrale à :

- 491 • l'actualité ;
- 492 • les outils pour les S1 (du type abécédaire, fiche mémos, questions
- 493 réponses...);
- 494 • la mobilisation (tract, pétition, vidéos à partager...). **Il est urgent de**
- 495 **s'interroger sur l'efficacité des pétitions électroniques qui se**
- 496 **multiplient sans que soient menées de réelles campagnes, avec des**
- 497 **pointages réguliers, tant aux niveaux national académique**
- 498 **départemental ou local. Il paraît préférable de mener le débat et de**
- 499 **mobiliser sur la base d'une pétition un maximum de collègues en**
- 500 **approfondissant ainsi l'argumentation dans la durée plutôt que de**
- 501 **zapper plus souvent en touchant peu de collègues.**

502 ~~2. — En lien avec le site mettre en place une newsletter régulière à destination des~~
503 ~~syndiqués et d'éventuels abonnés. Elle doit permettre une moindre fréquence de~~
504 ~~publication de L'US tabloïd. Doit-on envisager que l'abonnement à cette newsletter~~
505 ~~soit ouvert à des non syndiqués? — Une analyse sur l'efficacité de la~~
506 **communication directe via des messages individuels est nécessaire.**

507 **En terme d'action, il convient de donner la priorité aux relations collectives**
508 **au sein du S1 par rapport aux communications individuelles du S4 ou du S3**
509 **en direction des syndiqués en distinguant les « isolés » des sections**
510 **organisées. Il est préférable de fournir un outil papier l'us qui peut être**
511 **affiché sur le panneau syndical avec une mise page couleur prévue dans ce**
512 **but.**

513 **L'envoi de messages individuels doit essentiellement et en priorité**
514 **concerner la carrière des collègues. Quant aux syndicats qui ne respectent**
515 **pas la loi ne générant ou en utilisant des fichiers sans autorisation CNIL, il**
516 **semble nécessaire de dénoncer plus efficacement ces pratiques**

517 3. Repenser les publications papier

- 518 • réduire **Mener une réflexion sur le contenu**, le nombre et la périodicité
- 519 des publications papiers régulières (**expression des courants de pensée,**
- 520 **des retraités**, fréquence de l'US-tabloïd moins fréquente, L'US-Mag rénovée
- 521 et moins tournée vers l'actualité immédiate...).
- 522 • développer les publications « grand public » de type plaquettes courtes
- 523 pour diffusion dans les établissements sur des sujets précis de
- 524 mobilisation/d'actu, etc. et les outils assurant une grande visibilité (affiches,
- 525 tracts...).

526 • **3.4 L'engagement militant**

527 **3.4.1** La force du SNES repose en premier lieu sur son réseau de militants (locaux,
528 départementaux, académiques et nationaux). ~~Le départ à la retraite de générations~~
529 ~~massivement syndiquées et de militants expérimentés et en responsabilité a~~
530 ~~conduit à un renouvellement important des responsables à tous les niveaux, qui~~
531 ~~n'est pas encore achevé et doit se poursuivre avec, entre autres, le souci de la~~
532 ~~parité. A tous ses niveaux, le SNES est confronté au renouvellement~~
533 ~~important de ses syndiqués et de ses militants soit par mutation, soit par~~
534 ~~un fort accroissement des départs à la retraite. Le souci de parité et l'état~~
535 ~~d'esprit des jeunes collègues entrant dans nos professions imposent de~~
536 ~~mettre en place de nouvelles modalités. Il devient nécessaire de repenser~~
537 ~~et réorganiser collectivement l'investissement militant de manière à le~~
538 ~~concilier avec la vie professionnelle et personnelle.~~

539 ~~Comment encore améliorer le renouvellement et le rajeunissement des cadres~~
540 ~~militants ? Comment mieux concilier investissement militant et vie professionnelle~~
541 ~~et personnelle ? Beaucoup reste encore à faire et l'accroissement des pouvoirs des~~
542 ~~chefs d'établissement, allié à la stratégie ministérielle de renvoyer au local la~~
543 ~~responsabilité de la détermination des moyens de mise en œuvre des réformes et~~
544 ~~orientations nationales, posera de nouveaux problèmes dans l'organisation de la~~
545 ~~lutte syndicale dans les S1.~~

546 **Les nouveaux modes de management dans les établissements, la mise place**
547 **des réformes au collège comme au lycée, la mission de S1 devient de plus**
548 **en plus lourde. Le renvoi de décisions au local exige une bonne**
549 **connaissance des textes de toute nature et une formation juridique. De**
550 **plus en plus souvent les S1 se trouvent démunis face au chef**
551 **d'établissement qui essaye de les isoler. Face à ses difficultés accrues il**
552 **convient**

- 553 - **de prévoir une décharge horaire hebdomadaire pour le secrétaire de**
554 **S1, avec éventuellement une protection sur ses droits et sa carrière.**
- 555 - **mettre en place une responsabilité collective de la section**
556 **d'établissement**
- 557 - **renforcer l'accompagnement de proximité par les membres du S2 qui**
558 **doivent être mieux formés syndicalement.**

559 **Le renouvellement des équipes de militants exige une conception plus**
560 **ouverte des S2 et des S3 où chacun peut s'engager progressivement**
561 **selon son rythme. La mise en place d'équipes offre plus d'attrait pour**
562 **les jeunes militants**

563 ~~Comment faire face à cette situation nouvelle ? Comment donner les moyens aux~~
564 ~~secrétaires de S1 d'assumer leurs responsabilités sans craindre d'être soumis à~~
565 ~~l'arbitraire du chef d'établissement ? Cela nécessite-t-il des droits nouveaux à~~
566 ~~revendiquer ?~~

567 **Devant la violence des attaques gouvernementales, de nouvelles formes de**
568 **luttres ont émergé, comme lors de la lutte contre le LPC, impulsé par le**
569 **Snes qui doit construire de nouvelles formes de résistances collectives**
570 **capable de faire obstacle au gouvernement.**

571 **Ces nouvelles formes de luttres ne s'opposent pas aux actions plus**
572 **traditionnelles (grève et manifestation). C'est pourquoi, le Snes continue**
573 **de s'appuyer sur la mobilisation des établissements et d'impulser toutes**
574 **les formes d'actions afin de construire le rapport de force nécessaire pour**
575 **empêcher toutes ces « contre-réformes ». Dans ce cadre, il est à**
576 **l'initiative d'AG (d'établissement et départementale) de personnels**
577 **mandatés permettant de s'approprier la lutte et d'élargir le rapport de**
578 **forces.**

579 **3.4.2** Plus largement les nouveaux modes de « gouvernance » et de pilotage du
580 système, mis en place à travers les réformes, font surgir de nouveaux défis. Ainsi

581 les liens entre situation individuelle et politique éducative vont de moins en moins
582 de soi, les particularités se multiplient, les objectifs immédiats différent de plus en
583 plus d'un établissement à l'autre, l'individualisation des carrières et des conditions
584 d'emploi s'accroît...

585 ~~Dans ces conditions comment construire l'articulation entre les revendications~~
586 ~~nationales et les revendications locales nées des situations particulières créées par~~
587 ~~la déréglementation instituée en méthode de gestion ? Faut-il redéployer une partie~~
588 ~~de nos moyens entre les différents niveaux du syndicat ? Comment mieux tirer~~
589 ~~partie du travail important et parfois méconnu dans le SNES accompli par nos~~
590 ~~représentants dans les instances paritaires et les nouveaux CT ?~~

591 **Les dernières réformes et les méthodes de gestion renvoient au local**
592 **(rectorats, inspections d'académie, établissements) la répartition de la**
593 **pénurie, la mise en place de dispositif. ... il est donc nécessaire que le SNES**
594 **face le point nationalement de ces disparités sur le territoire. Un groupe de**
595 **travail S4/S3_S2 pourrait en faire le bilan avec le mandat d'y apporter des**
596 **réponses appropriées pour les proposer en CN. Les sections**
597 **départementales et académiques voient leur tâche ainsi s'accroître. Il**
598 **paraît donc normal d'augmenter les décharges en faveur des S3 et des S2**
599 **pour répondre à cette politique de déconcentration. Les syndiqués et**
600 **encore plus les collègues ne se rendent pas compte du travail effectué par**
601 **les militants pour les représenter ou les défendre dans les instances. Un**
602 **effort de communication est nécessaire avec le souci d'améliorer la**
603 **syndicalisation.**

604 **3.4.3 L'action juridique à tous les niveaux du SNES**

605 **Le développement des services juridiques des rectorats est un choix**
606 **politique qui a accru l'efficacité des chefs par une meilleure connaissance**
607 **des textes et de leur interprétation. Ces chefs y puisent ainsi des**
608 **ressources ou des biais pour s'opposer aux personnels. Le seul ressort de**
609 **la mobilisation collective, quand elle existe localement ne parvient plus**
610 **toujours à enrayer ce phénomène.**

611 **Le détournement ou la violation de plus en plus fréquente par**
612 **l'administration (Rectorat ; inspection d'académie, chefs d'établissement)**
613 **impose que le SNES développe à tous les niveaux l'action juridique**

614 **La mise en place des CTA et CTSD illustre bien la volonté politique**
615 **d'imposer contre la réglementation des restrictions du rôle des élus dans**
616 **ces instances en les privant d'une partie de leurs compétences et en**
617 **retirant du droit de vote aux élus, même à titre consultatif.**

618 **Sans renoncer à notre culture de la mobilisation collective, il convient de**
619 **trouver de nouveaux leviers pour améliorer les rapports de force au**
620 **quotidien :**

- 621 - **concevoir des fiches ou des diaporamas pour l'animation des stages**
622 **départementaux « militants se S1 » ou « élus au CA »**
- 623 - **mettre en place à l'échelon académique ou départemental de nouveaux**
624 **stages à destination des militants de S1 ou de S2 pour renforcer**
625 **l'expertise du militant d'établissement et sa réactivité. Face aux**
626 **réformes agressives que nous subissons, la connaissance précise des**
627 **textes réglementaires s'avère désormais indispensable**
- 628 - **renforcer la formation juridique des militants de S2 qui accompagnent**
629 **les militants des sections d'établissement**
- 630 - **former dans chaque S3 au moins un spécialiste qui travaillera en liaison**
631 **avec le secteur juridique du S4.**

632 **Mais la formation ne suffit pas. Quand l'appui sur les textes et la**
633 **mobilisation collective n'ont pas suffi à faire plier nos interlocuteurs, il faut**

634 **savoir prendre nos responsabilité par une décision politique et introduire**
635 **un recours si c'est syndicalement pertinent en raison du principe : « le plus**
636 **de politique dans le droit et le moins de droit dans le politique ».** Trop de
637 **situations illégales perdurent sans réaction ou sans efficacité.**

638 **3.4.4 Le Snes et la FSU doivent donner toute sa place à l'Action Sociale**
639 **Ministérielle et interministérielle dans les plateformes revendicatives.**
640 **L'Action Sociale devient un enjeu important dans les discussions**
641 **salariales ; il faut éviter la dérive managériale de la gestion des ressources**
642 **humaines.**

643 **Avec les autres syndicats de la FSU, le travail dans les SRIAS et à leur**
644 **présidence doit être une des priorités de la fédération (tant au niveau**
645 **régional qu'académique et départemental). En conséquence, le Snes**
646 **demande la création d'un secteur Action Sociale à part entière à la FSU.**

647 • **3.5 La syndicalisation**

648 **3.5.1** Même si 2010-2011 marque un ralentissement de la chute régulière du
649 nombre de syndiqués, le nombre de syndiqués actifs n'a jamais été aussi bas
650 depuis des décennies. Nous ne syndiquons qu'un actif sur 6 quand nous en
651 syndiquons près de 1 sur 3 il y a 30 ans. La hausse du nombre de syndiqués
652 retraités, bien que ne prenant pas un très grand essor, ne doit pas masquer cette
653 baisse des actifs que ne peut expliquer la seule baisse des effectifs dans
654 l'éducation.

655 L'étude des taux de syndicalisation au SNES suivant divers critères (âge, sexe,
656 conditions d'emploi, établissements d'affectation, académie) menée sur l'année
657 2009-2010 révèle plusieurs éléments.

658 Même si la répartition des syndiqués du SNES est assez semblable à celle de la
659 profession, des différences significatives peuvent apparaître suivant les académies,
660 différences liées à l'histoire mais aussi à des spécificités qu'il faut identifier et
661 travailler.

662 Les moins de 36 ans qui représentent un tiers de la profession ont un taux de
663 syndicalisation inférieur de 5,5 points à celui des plus de 35 ans. Le taux de
664 syndicalisation en collège est inférieur de 3 points à celui constaté pour les lycées.

665 **A Créteil 56% des enseignants de collège et de lycée général ont moins de**
666 **36 ans.**

667 Les TZR, quel que soit leur âge, se syndiquent plus au SNES que les collègues en
668 poste fixe. Dans tous les cas, les taux de syndicalisation sont meilleurs chez les
669 femmes que chez les hommes.

670 Ces constats imposent trois priorités essentielles :

671 • redynamiser notre présence dans tous les établissements, en particulier
672 par le développement des heures d'informations syndicales avec la présence
673 de responsables départementaux, académiques et nationaux du SNES ;

674 • mieux prendre en compte les difficultés spécifiques des jeunes collègues,
675 particulièrement lors de leur première année d'exercice après leur
676 titularisation en articulant leur défense individuelle avec les revendications
677 générales pour nos professions et le système éducatif ; **prévoir une**
678 **communication et des actions spécifiques en direction des collègues**
679 **au cours de leurs premières années de carrière.**

680 • prendre des initiatives spécifiques d'échanges et de discussion avec les
681 collègues des collèges.

682 **Par ailleurs l'étude des responsabilités syndicale au niveau des S2 et S3**
683 **montre que si les femmes sont plus nombreuses parmi les syndiqués que**
684 **les hommes, elles ne constituent que 38,6% des responsables S2/S3. Nous**

685 **devons réaffirmer la nécessité de tendre à la parité, de travailler en**
686 **permanence au renouvellement des équipes par l'intégration de nouveaux**
687 **militants.**

688 **3.5.2** La réforme de la formation des maîtres pose d'une autre manière la question
689 de l'accueil des nouveaux recrutés. Sans tomber dans le piège d'une substitution à
690 la formation initiale devenue inexistante ou dans celui d'un modèle pédagogique
691 estampillé SNES, ~~comment pouvons-nous~~ **nous devons** accompagner les entrants
692 dans le métier en articulant accueil syndical et réponses aux questions quotidiennes
693 de collègues placés dans une situation intenable par manque de repères et de
694 formation. ? ~~Comment articuler cet accueil avec des mots d'ordre d'action~~
695 ~~indispensables qui peuvent apparaître parfois contradictoires avec cette volonté~~
696 ~~d'aide professionnelle et de solidarité en direction de ces jeunes collègues ?~~ **Il faut**
697 **poursuivre l'action en direction des stagiaires, en trouvant les moyens d'y**
698 **associer le plus possible les S1 et développer notre action en direction des**
699 **néotitulaires.**

700 **Il faut réfléchir au moyen de syndiquer les étudiants se préparant à nos**
701 **métiers dans le cadre des prérecrutements. Un étudiant prérecruté est un**
702 **étudiant fonctionnaire qui a toute sa place dans le SNES.**

703 **3.5.3** Ces différents éléments ne sont pas à isoler les uns des autres car les plus
704 jeunes collègues et les stagiaires sont concentrés dans certaines académies et sont
705 plus nombreux en collèges. C'est donc une action d'ensemble avec des moyens
706 particuliers qu'il faut mener dans ces académies formatrices et pépinières de
707 syndiqués et de militants qui doivent essaimer dans tout le syndicat. Les politiques
708 volontaristes menées (relances téléphoniques, maintien des panneaux
709 d'affichage..., etc.) ont permis de garder un lien trop ténu avec nos syndiqués là où
710 nous n'avons pas de S1 organisé. Mais ces politiques ne suffisent pas et un nom de
711 secrétaire de S1 ne garantit pas une activité du S1.

712 La syndicalisation des AED n'est que peu prise en charge par les S1 quand il y en a.
713 Un effort très important doit continuer à être fait en direction de ces personnels
714 particulièrement soumis aux décisions unilatérales du chef d'établissement.

715 **La syndicalisation des contractuels, comme celles des AED, devient une**
716 **nécessité : leur nombre augmente (près de 11% des enseignants à**
717 **Créteil), leur situation précaire les fragilise et l'administration en profite**
718 **pour les rabaisser ou leur imposer des charges de travail supplémentaires.**

719 **3.5.4** La baisse de syndicalisation induit une diminution de ressources qui peut
720 contraindre à terme à des révisions des budgets du S4 et des S3. La baisse du
721 montant des cotisations décidée pour quelques catégories n'a eu aucun effet. Même
722 si ce n'est pas l'essentiel, nos moyens de paiement peuvent être modernisés avec
723 l'ouverture de l'adhésion en ligne par carte bancaire, la proposition systématique
724 d'une mensualisation suffisamment étalée dans le temps, d'autant plus que les
725 secrétaires et trésoriers de S1 ont un accès web facile à la situation syndicale de
726 leurs adhérents.

727 **3.5.5** L'engagement des retraité(e)s dans les diverses structures **syndicales et**
728 **fédérales du SNES et de la FSU, notamment SFR-FSU (départementales,**
729 **régionales, nationales)** (~~SFR, FGR...~~) impose un travail d'équipe des retraités et
730 le recours à la logistique du syndicat et de la fédération, **d'autant que s'ajoute à**
731 **ses instances la participation aux instances de l'association FGR-FP et les**
732 **rencontres avec les autres organisations syndicales de retraité(e)s dans**
733 **les départememn ou dans les régions.** Dans les S2, S3, S4 les retraités
734 participent aux instances, aux actions, assurent des permanences **le plus souvent**
735 **généralistes** (~~pouvoir d'achat, retraite, protection sociale, autres~~), animent des

736 réunions. Leur apport est non négligeable et leur présence dans tous les congrès va
737 de soi. Le SNES s'efforce, **avec le souci intergénérationnel**, de leur donner les
738 moyens de répondre à leurs problèmes particuliers juridiques, culturels ou sociaux
739 – **actifs ou retraités-**, **notamment par le développement de l'information et**
740 **de la communication. Le travail au niveau des néo retraités doit être**
741 **accentué pour mieux anticiper et mieux prendre en compte la réalité du**
742 **passage à la retraite. L'organisation au niveau des instances tant**
743 **syndicales que fédérales doit encore évoluer dans tous les domaines, mais**
744 **particulièrement au niveau de l'information et de la communication**
745 **permettant le lien et le travail de tous pour tous. (CF, US , Pour) Un travail**
746 ~~important ne doit-il pas être fait au niveau des néo-retraités pour mieux anticiper~~
747 ~~et prendre en compte la réalité du passage à la retraite et faire évoluer avec eux~~
748 ~~l'outil syndical ? Comment développer la défense individuelle et un apport de~~
749 ~~services aux retraités ?~~

750 • 3.6 La formation syndicale

751 Le SNES doit améliorer une offre de stages de formation, destinée à couvrir les
752 enjeux essentiels : mise à jour de connaissances (métier, carrières, contenus...),
753 réflexion sur les dynamiques en cours (évolution du métier, conditions
754 d'apprentissage du métier, accroissement de l'individualisation des carrières et de
755 l'autonomie des établissements, évolution du paysage syndical, évolutions socio-
756 économiques, rapport au politique), partage des pratiques d'action militante
757 (campagne militante, syndicalisation, campagne de communication, pratique des
758 réunions, etc.).

759 ~~Dans le contexte du départ massif de générations militantes, l'impératif demeure~~
760 ~~d'un **Le** passage de la mémoire militante : comment et pourquoi se sont construites~~
761 ~~les revendications ? La connaissance de l'histoire du SNES, de la FSU, la~~
762 ~~compréhension de la particularité du syndicalisme enseignant dans le paysage~~
763 ~~syndical français et européen doivent permettre de donner ces éléments pour~~
764 ~~débattre des évolutions nécessaires pour renforcer l'efficacité de notre~~
765 ~~syndicalisme. **nécessite de donner dans tous les stages une dimension**~~
766 ~~**historique sur la construction de nos revendications. az Les stages du S4**~~
767 ~~**doivent rester réservés aux militants de S2 ou de S3 et garder leur rôle de**~~
768 ~~**formation de formateurs. Mais la durée de deux jours est insuffisante pour**~~
769 ~~**remplir cet objectif. IL peut être utile dans des cas appropriés d'organiser**~~
770 ~~**des stages départementaux ou nationaux conçus et animé par le S4. La**~~
771 ~~**diffusion de l'offre de formation et l'inscription de militants au stage du S4**~~
772 ~~**doivent rester de la responsabilité du S3.**~~

773 4 . LE SYNDICALISME INTERNATIONAL

774 **Pour le Snes, les intérêts des salariés des différents pays sont convergents**
775 **et impliquent de développer des pratiques, des actions et des luttes**
776 **communes. La En effet, la situation économique et sociale nationale, européenne**
777 **et mondiale, renforce la nécessité** ~~nécessite~~ **d'une intervention de toutes les**
778 **forces syndicales à tous les niveaux de prise de décision qu'ils soient européens ou**
779 **mondiaux. Le syndicalisme international ne peut remplacer le syndicalisme dans**
780 **chaque pays mais il en est un complément indispensable. Le syndicalisme**
781 **international Il doit passer de la représentation à l'action car il est indispensable**
782 **de créer des rapports de forces sur le plan international. Le Snes, au sein**

783 **de la FSU, doit de contribuer à le faire évoluer vers une dynamique plus**
784 **revendicative et combative.**

785 L'action internationale, c'est actuellement faire des propositions pour que les
786 organisations syndicales internationales portent des alternatives aux politiques néo-
787 libérales et agissent pour qu'elles soient mises en œuvre :

788 • L'initiative du Comité Syndical Européen de l'Éducation du 20 janvier 2012 est un
789 début mais quelles suites peut-on lui donner ? Quels autres modes d'intervention le
790 CSEE au niveau européen et l'IE au niveau mondial peuvent-ils développer ? ~~Vu le~~
791 ~~rôle du FMI, l'IE n'aurait-elle pas intérêt à y organiser une initiative ?~~ **Notre vision**
792 **d'un syndicalisme de transformation sociale et de lutte s'oppose aux**
793 **logiques d'accompagnement et d'adaptation à une « mondialisation**
794 **libérale ».** **Il n'est donc pas envisageable d'organiser une initiative au FMI.**

795 • Ces actions ne peuvent être déconnectées des actions nationales. Les
796 organisations nationales doivent y avoir toute leur place et pouvoir s'y exprimer.
797 Quel rôle supplémentaire peuvent-elles avoir ?

798 • Dans les « printemps » arabes, les forces syndicales indépendantes ont joué un
799 rôle de premier plan en Tunisie. La Confédération Syndicale Internationale (CSI) a
800 soutenu ces forces syndicales. Des élections ont eu lieu dans certains pays comme
801 l'Égypte, le Maroc ou la Tunisie. Les syndicalistes de ces pays doutent que les
802 changements politiques répondent aux aspirations démocratiques, économiques et
803 sociales des populations. D'une manière générale, quel rôle le syndicalisme
804 international peut-il jouer dans les luttes pour les changements politiques ?
805 Au niveau de la solidarité, le syndicalisme international est confronté à de
806 nombreuses situations de non respect des droits syndicaux voire de répression
807 comme en Turquie où 25 dirigeants d'EGITIM-SEN ont été condamnés à des peines
808 de prison.

809 • Comment dépasser le discours nécessaire ? Quelles actions les organisations
810 européennes et internationales peuvent-elles développer ?

811 • Quelles réponses spécifiques peut apporter le SNES vis-à-vis des autorités
812 françaises, des autres syndicats et des institutions internationales ?
813 ~~Le SNES est préoccupé par l'absence d'affiliation internationale de la FSU.~~
814 ~~L'affiliation à la CES a fait l'objet d'un premier contact avec la Secrétaire Générale.~~
815 ~~La demande d'affiliation à la CSI n'a pas été relancée et celle à l'Internationale des~~
816 ~~Services Publics (ISP) n'a pas été présentée. Est-ce la priorité donnée aux forums~~
817 ~~sociaux qui en est responsable ? Comment faire pour que l'international prenne~~
818 ~~toute sa place dans l'activité de la FSU ? Quelles propositions le SNES peut-il faire~~
819 ~~pour améliorer l'activité syndicale internationale de la FSU ?~~

820 **L'originalité de la démarche des forums sociaux est indéniable par le**
821 **travail commun entre organisations syndicales et mouvement associatif**
822 **pour la construction d'alternatives. La revitalisation des forums sociaux en**
823 **Europe est indispensable. Cela passe par une plus grande implication des**
824 **salariés, mais aussi du syndicalisme qui doit en être partie prenante. Il est**
825 **donc important que le Snes, au sein de la FSU, continue à investir ces lieux**
826 **de rencontre tout en réfléchissant aux causes de l'essoufflement de la**
827 **dynamique des FSE en renouvelant des contacts avec des organisations**
828 **ayant participé au processus dans le passé et en en établissant de**
829 **nouveaux. Car en période de crise, il est plus urgent que jamais de**
830 **construire des alternatives avec des partenaires syndicaux mais également**
831 **associatifs. La FSU a gagné sa reconnaissance au plan international par**
832 **son implication dans les forums sociaux et notamment en Europe. C'est**

833 **pourquoi, les forums sociaux et le syndicalisme international ne sont pas**
834 **en concurrence mais au contraire ils sont complémentaires.**

835 **La question n'est pas de réclamer l'adhésion de la FSU à la CES ou à la CSI**
836 **mais de pousser le syndicalisme européen et international, enfermé dans**
837 **son rôle de lobbying, vers un syndicalisme de transformation sociale et de**
838 **lutte.**

839

840

Vote du texte

841

842 **Partie dissociée : lignes181- 254**

843 **POUR : 13**

844 **CONTRE : 55**

845 **ABS : 10**

846 **NPPV : 1**

847

848 **Reste du texte :**

849 **POUR : 56**

850 **CONTRE : 7**

851 **ABS : 15**

852 **NPPV : 0**

853

854